

SPECIALISTERNE arrive en France

SPECIALISTERNE, premier acteur mondial et partenaire de l'ONU sur l'inclusion professionnelle des personnes autistes, s'implante en France, avec un statut coopératif et un siège social à Toulouse.

Une 13^{ème} implantation en France

SPECIALISTERNE (en français « Les Spécialistes ») est une entreprise sociale internationale née au Danemark en 2004. Depuis 17 ans, ses 12 implantations font découvrir aux entreprises le véritable avantage concurrentiel qu'apportent les personnes sur le spectre de l'autisme grâce à leurs caractéristiques spécifiques. Le groupe se félicite de la création de sa 13^{ème} implantation, SPECIALISTERNE FRANCE avec un siège social à Toulouse, dirigée par Gabrielle BLINET, figure active sur la neurodiversité en France. Les entreprises françaises, et plus largement francophones, pourront enfin bénéficier de leur savoir-faire avanguardiste sur ce secteur de niche.

Après plusieurs mois de collaboration avec le groupe SPECIALISTERNE, Gabrielle BLINET et Pascale MARCHAL fondent la société SPECIALISTERNE FRANCE. Convaincues par l'approche et la solidité de la méthode développées par le fondateur Thorkil SONNE, elles mettent avec enthousiasme leur expérience et leur énergie au service de ce concept social innovant : envisager les spécificités cognitives des personnes autistes comme un avantage concurrentiel pour les employeurs. Leur spécialité : dénicher des talents encore restés dans l'ombre et des entreprises pionnières prêtes à inclure la neurodiversité dans leur RSE.

Une entreprise qui valorise les compétences des autistes

Les deux associées déploieront en France le modèle de recrutement spécifique qui fait le succès et la renommée de SPECIALISTERNE depuis plus de 15 ans. Loin des méthodes classiques de recrutement, inadaptées aux personnes autistes, elles proposent une approche personnalisée et concrète, en collaboration avec les entreprises, qui se déroule sur plusieurs semaines. Les sempiternelles lettres de motivation et entretiens individuels font place à des tests de conception avec des robots Lego Mindstorm, les fiches de postes sont « traduites » en langage « aspie-friendly », tout est fait pour que les compétences réelles des candidats autistes soient enfin visibles au grand jour.

Une fois leurs talents mis en lumière, il n'en demeure pas moins que les personnes autistes ont des difficultés à lire et à appréhender les comportements et codes sociaux, d'autant plus dans un cadre professionnel, où la culture d'entreprise n'est pas une chose qui s'apprend, mais qui se diffuse. C'est pourquoi l'accompagnement de SPECIALISTERNE ne porte pas que sur les phases amont du recrutement, mais s'étend également sur les périodes d'on-boarding des candidats dans les équipes de travail, la gestion de carrière et le quotidien des personnes autistes dans l'entreprise. C'est une offre de service complète qui permet aux entreprises de répondre tant à leurs enjeux de RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) que d'Innovation et de Stratégie d'entreprise.

Cyrille ROCHER, Directeur de l'URSCOP Occitanie pôle Pyrénées affirme que « *l'enjeu de ce projet coopératif sera d'accompagner l'impact social des transformations sociétales, actuelles et à venir, notamment des représentations de l'autisme. Cette nouvelle grille de lecture, que propose SPECIALISTERNE aux entreprises publiques et privées, aura sans nul doute le mérite de mettre terme à l'obsession de la conformité. L'éloge de la différence fait partie de l'ADN des Sociétés Coopératives et Participatives.* »

La SCOP, un choix en adéquation avec leurs valeurs

« Le choix d'une Société coopérative s'explique par notre volonté de s'inscrire dans une démarche profondément humaine et sociale et de marquer notre attachement à l'économie sociale et solidaire. C'est également un modèle qui responsabilise les collaborateurs, les fait sortir du rôle d' « exécutant » afin de veiller au bon fonctionnement d'une entreprise dont ils sont co-propriétaires. Les risques d'échec et les chances de réussite sont partagés et assumés par tous, et nous aimons cet esprit.

Dans une SCOP, la valeur du capital ne croît pas, la distribution des bénéfices est règlementée : en priorité pour la constitution de réserves, puis aux salariés, et en dernier lieu sous forme de dividendes. Les rémunérations respectent aussi des plafonds. Nous bénéficierons ainsi du statut ESUS » témoignent Gabrielle BLINET et Pascale MARCHAL, les deux co-gérantes de l'entreprise.

Elles ont pu bénéficier des expertises de l'URSCOP : travail du Business Plan - affinage des prévisions financières - structuration du financement - conseil et vision stratégique - conseil et accompagnement pour les comités d'investissements - dossier d'immatriculation - soutien financier via SOCODEN et prochainement elles pourront suivre les formations spécifiques SCOP.

« Enfin, l'URSCOP assure un audit annuel qui permet de vérifier la conformité du fonctionnement de la SCOP avec les règles coopératives, ce qui est sécurisant pour nous. »

Une co-gérance naturelle et raisonnée

« Pascale et moi formons un binôme solide et enthousiaste. Nous travaillons ensemble depuis 3 ans, nous nous connaissons bien. Nous sommes complémentaires dans nos savoir-faire et dans nos savoir-être. Nous avons l'habitude de brainstormer ensemble et surtout, l'habitude de régler nos désaccords à l'amiable quand nous en avons (gestion saine des divergences). Enfin, nous sommes toutes les deux passionnées par l'autisme et très sensibles aux difficultés rencontrées par les adultes face à l'emploi. Nous sommes deux battantes utilisant l'humour comme sas de décompression et avons souvent le réflexe de nous réjouir des petites réussites du quotidien. »



Gabrielle BLINET et Pascale MARCHAL
Équipe de direction Specialisterne France

fr.specialisterne.com

À propos de l'Union Régionale des SCOP Occitanie pôle Pyrénées qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FSE et Toulouse Métropole.

Contacts presse

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop